

COMMISSION PARITAIRE CONSULTATIVE

La politique en faveur de l'enfance de la ville de Blotzheim, a conduit la municipalité à organiser depuis plusieurs années, un Centre Aéré, pendant les vacances d'été. L'objectif était de permettre à des enfants de 3 à 11 ans d'accéder à des activités ludiques dans un environnement propice à la détente, à la découverte et à l'apprentissage de la vie de groupe.

Depuis septembre 2001, les plus petits ont fait l'objet d'une attention particulière, avec la création du Multi-accueil. Les expériences que vivent au quotidien les parents et les enfants qui fréquentent cette structure, ont suscité un intérêt et une demande pour une continuité dans la prise en charge des enfants.

Le projet de création d'un A.L.S.H. en périscolaire, les mercredis et les vacances scolaires, avait pour objectif premier de répondre à une demande de garde des enfants.

Une concertation régulière avec les parents a cependant permis de mettre en évidence les constats suivants :

- ☺ En raison de leur activité professionnelle souvent très prenante, très peu de parents se sentent en mesure de s'investir au quotidien dans la gestion d'un Accueil de loisirs à travers un mode associatif
- ☺ Mais, soucieux du bien-être de leurs enfants et conscients du bénéfice que peuvent leur apporter ces structures d'accueil, certains souhaitent participer activement à l'élaboration du projet éducatif et à son application dans la vie quotidienne de l'A.L.S.H.

Ces constats ont amené la municipalité à créer, par délibération du Conseil Municipal, une Commission Paritaire Consultative, composée de parents et d'élus. De ce fait, la gestion financière et administrative est assurée par la collectivité, permettant ainsi aux parents et aux élus chargés du projet de s'impliquer pleinement dans la mise en œuvre du projet éducatif.

C'est ainsi que l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) /Périscolaire « Les Mikados » fut créé le 28 août 2006. Il se situe au rez-de-chaussée du Foyer Saint-Léger à Blotzheim. A son ouverture, il était destiné à accueillir les enfants de 3 à 11 ans révolus, avec une priorité donnée pour les enfants habitant la commune.

La « Commission Paritaire Consultative » est composée de parents et d'élus qui se réunissent plusieurs fois par an pour discuter de différents sujets concernant la structure.

Elle permet aux parents qui y siègent, de donner leur opinion et leur vision extérieure sur le fonctionnement de la structure.

Parents référents pour la structure des Mikados :

- Mme Virginie JAYET : jaja68@orange.fr
- Mme Julie FRIEDRICHS : julie.friedrichs@outlook.com
- Mme Audrey BURGOS : audrey.m.muller@wanadoo.fr

